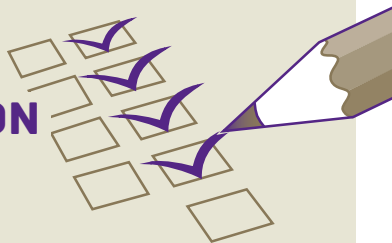


CRITÈRES D'INCLUSION AU PROJET



POUR L'ÉTABLISSEMENT

- Un service des urgences
- Un binôme médecin/IDE

- Un temps dédié et un box pour la consultation
- Mise en place de la CAPU au moins 5 demi-journées par semaine
- Au moins un lit fléché en addictologie
- Travail en lien étroit avec le RESPADD

POUR LE MÉDECIN



- Compétences en addictologie
- Disponibilité et investissement
- Participation à la formation théorique
- Formation, accompagnement et suivi de l'IDE

POUR L'IDE



- Au moins 3 ans dans le domaine de l'addictologie ou des urgences
- Disponibilité et investissement
- Participation aux formations (théorique et pratique)

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- UN PROJET GUIDÉ PAR UN PROTOCOLE DE COOPÉRATION
- UN ENCADREMENT PAR L'ÉQUIPE DU RESPADD

DES OUTILS DÉDIÉS

- UNE AFFICHE décrivant le protocole de prise en charge



- UN LIVRET DE SUIVI pour la formation des IDE



- UN DOSSIER DE CONSULTATION pour le patient



- UN GUIDE DE TRANSFÉRABILITÉ issu de la phase pilote

D'après le protocole de coopération proposé par l'équipe de l'unité d'addictologie ambulatoire de Fernand Widal/AP-HP

Création, conception scientifique et suivi :
RESPADD

Financement : fonds de lutte contre les addictions
2019 et 2023

Pilotage : RESPADD

Pour en savoir plus :

 capu@respadd.org
01 40 44 50 26
www.respadd.org

RECHERCHE ACTION

CAPU

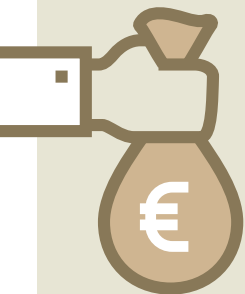
CONSULTATION
ALCOOL POST-URGENCE

UN PROTOCOLE DE COOPÉRATION

Pour repérer, accompagner et orienter le patient présentant un trouble lié à l'usage d'alcool



© RESPADD – Bernard Artal Graphisme – Icono. : © Sergey Leonov / blankstock / Maxim Evseev – 123rf – Juin 2025



UN PROTOCOLE DE COOPÉRATION SOUTENU PAR LE FONDS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

••• Écrit par L'UNITÉ D'ADDICTOLOGIE AMBULATOIRE de Fernand Widal/AP-HP

••• Validé par les autorités



20
ÉTABLISSEMENTS PILOTES



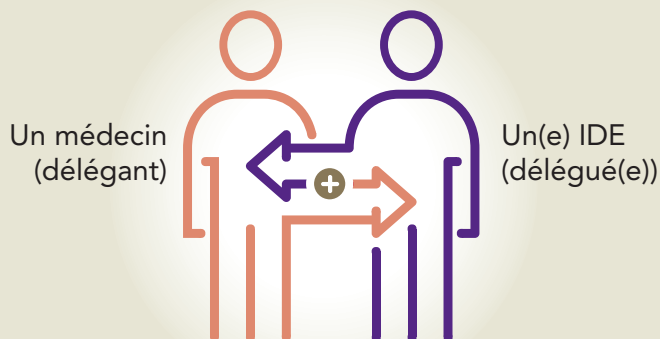
50
SOIGNANTS FORMÉS



+ de 60 ÉQUIPES IMPLIQUÉES

UNE FORMATION ORIGINALE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

••• UN BINÔME PAR ÉTABLISSEMENT



2 JOURS de formation théorique en présentiel



63 HEURES de formation pratique dans l'établissement



7 DEMI-JOURNÉES de consultations "addictologie" réalisées en observation



7 DEMI-JOURNÉES de consultations en binôme délégant-délégué(e)



7 DEMI-JOURNÉES de consultations en supervision

UN DISPOSITIF DE SANTÉ NOVATEUR

••• UNE CONSULTATION menée par un(e) IDE, suite au passage aux urgences d'un patient présentant un trouble lié à l'usage d'alcool, permettant ainsi son inclusion rapide dans un parcours de soins



OBJECTIF GÉNÉRAL

• RÉDUIRE LA MORBI-MORTALITÉ liée à l'alcool

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES



• MONTÉE EN COMPÉTENCES DES IDE impliqué(e)s dans la consultation post-urgence



• FAVORISER LE REPÉRAGE ET L'ORIENTATION des patients à risque par les urgentistes



• LIMITER LE RECOURS RÉCURRENT AUX SAU (SERVICES D'ACCUEIL DES URGENCES) et contribuer au désengorgement des urgences